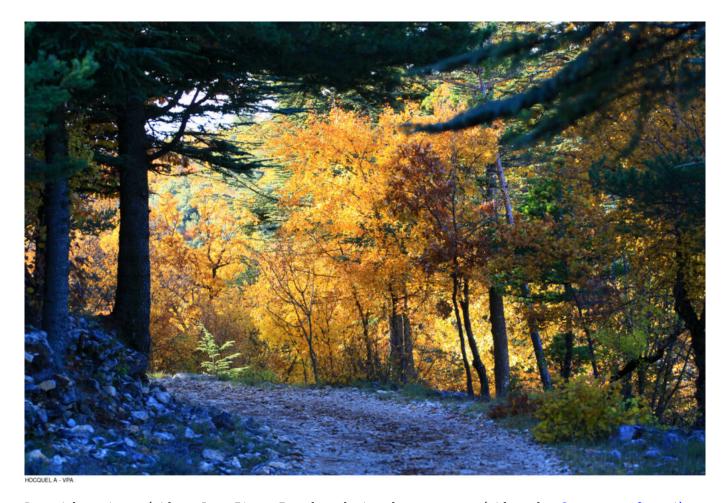


Ecrit par Laurent Garcia le 23 juin 2022

Un nouveau président pour les communes forestières de Vaucluse



Jusqu'alors vice-président, Jean-Pierre Ranchon devient le nouveau président des <u>Communes forestières</u> <u>de Vaucluse</u>. Maire-adjoint de Sault et vice-président du Parc naturel régional du Mont-Ventoux délégué à la biodiversité, la forêt et les espaces naturels, il succède à <u>Laurence Chabaud-Geva</u>, maire de Saumane-de-Vaucluse, à la tête de cette association « œuvrant à la valorisation locale et durable des espaces forestiers »

Créée en 2019 avec le soutien de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) et de l'Union régionale des communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, la structure a la volonté de fédérer les communes forestières afin qu'elles soient le mieux représentées dans les différentes instances départementales vauclusiennes et faire avancer des sujets comme la construction bois, la transition énergétique et écologique, la gestion durable des forêts, la valorisation de la ressource locale, la préservation de la



Ecrit par Laurent Garcia le 23 juin 2022

biodiversité...

A ce jour, l'association compte 33 adhérents dans un département qui totalise 42 % d'espaces forestiers.

« Nous souhaitons faire connaître l'association à un plus grand nombre de communes encore, leur véhiculant des valeurs comme la préservation de l'intérêt général des forêts, la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt, ou encore le rôle central des élus dans la politique forestière des territoires... », explique Jean-Pierre Ranchon aujourd'hui retraité de l'ONF (Office National des Forêts).

Voir le site internet https://www.communesforestieres-paca.org/



Laurence Chabaud-Geva transmet la présidence de l'association des communes forestières de Vaucluse à Jean-Pierre Ranchon, ancien de l'ONF et maire-adjoint de Sault. La maire de Saumane-de-Vaucluse reste cependant vice-présidente.